

AVIS DE COURSE

Compétition CVJ IND Double – 5B

Nom de la compétition : **Compétition CVJ. IND Double**

Date : **11 juin 2022**

Lieu : **club de voile de Joué-lès-Tours lac des Bretonnières**

Autorité Organisatrice : **club de voile de Joué-lès-Tours (37007)**

Préinscription obligatoire : voir § 4. Admissibilité et inscription.

1. REGLES APPLICABLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 - Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 - Les prescriptions nationales traduites en anglais pour les concurrents non francophones [en Annexe Prescriptions].
- 1.4 - Les règlements fédéraux.
 - Le règlement de la navigation de plaisance du plan d'eau.
- 1.5 - En cas de traduction de cet AC, le texte français prévaudra.

2. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale. Les suppléments aux instructions de course type seront affichés au plus tard 60 minutes avant le 1^o signal d'avertissement (Tableau d'affichage au club house).

3 COMMUNICATION

- 3.2 [DP] [NP] A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux en intersérie **420 et IND Double**.
- 4.2 Documents exigibles à l'inscription :
 - 4.2.1 a) Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :
 - la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
 - ou
 - la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :
 - pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ;
 - pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
 - b) Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing.

- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros.
- pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou pour les majeurs un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).

c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage.

4.4 Les bateaux admissibles doivent se pré-inscrire en ligne : <https://www.cvj37.com/competition/>
Cette pré-inscription doit intervenir au plus tard, le samedi 11 juin 2022 – 20h.

5. DROITS A PAYER :

Les droits requis sont les suivants par bateau : GRATUIT.

8. PROGRAMME

- Confirmation des inscriptions de 11h00 à 12h00.
- 1^{er} signal d'avertissement à 13h00.
- Le nombre de courses est limité à 5.
- Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 17h00.

12. LES PARCOURS

- Le parcours sera de type construit (Banane ou triangle).

13. SYSTEME DE PENALITE

Pour l'ensemble des classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14. CLASSEMENT

14.2 2 courses validées sont nécessaires pour valider la compétition.

14.3 b) Quand 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

18 PROTECTION DES DONNÉES

18.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

19 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter Delville Claude :
Numéro de téléphone : 06.22.08.48.75.

Pour les mineurs : AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné M.ou M^{me} _____ autorise mon enfant _____ à participer à la
régate du _____ et dégage de toute responsabilité les
organismes quant aux risques inhérents à cette participation.

Signature d'un des parents et mention « bon pour autorisation parentale »

Fait à

le

Signature